FNR Révicoop
Fédération Nationale de Révision
Partenaires de votre réussite coopérative

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ADEQUAT VOSGES

Société Coopérative Agricole

Exercice clos le 31 Mai 2024

Document Certifié conforme à l'original
Le président Jerome MATHIEU



LORRAINE ZAC Belle Fontaine 217 rue du ruisseau 57155 Marly 03.87.36.99.00 lorraine@fnr.coop
Siège social : 149 rue de Bercy 75012 Paris • 01 84 75 08 35 • paris@fnr.coop
Bureaux : Alsace • Bourgogne • Corse • Franche-Comté • Lorraine • Paris • Sud
www.fnr.coop
Fédération Nationale de Révision des Coopératives Agricoles • Syndicat professionnel RMS N° 20040113 Paris • Siren : 480 362 987

ADEQUAT VOSGES

Société Coopérative Agricole
Zone industrielle n° 4 – 88700 RAMBERVILLERS
Agrément n° 88-295 – RCS EPINAL 444 467 609

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mai 2024

Aux associés coopérateurs de la société coopérative agricole ADEQUAT

1. OPINION

En exécution de la mission qui a été confiée par votre assemblée générale à la FNR REVICOOP Fédération Nationale agréée pour la révision par le Ministère de l'Agriculture en application de l'article 527-1 du code rural et de la pêche maritime, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la coopérative ADEQUAT relatifs à l'exercice clos le **31 mai 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre coopérative à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juin 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport aux associés et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport aux associés du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport aux associés. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la coopérative ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre coopérative.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marly, le 7 Novembre 2024

Pour la FNR REVICOOP
Fédération Agréée pour la révision

Muriel ROCES
Commissaire aux Comptes
Réviseur Agréé ANR



BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou l'union :	COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITI
Adresse de la coopérative agricole ou l'union :	Zone industrielle n°4 88700 RAMBERVILLERS
Numéro SIREN :	444 467 609
Numéro d'agrément :	88-185

ACTIF			Exercice du 01/06/2023 au 31/05/2024			du 01/06/2022 au 31/05/2023
			Brut	Amortissement et dépréciations	Net	Net
		Capital souscrit non exigé (I)	31 589		31 589	66 032
		Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de recherche et de développement*				
		Concession, brevets, marques, logiciels et droits similaires	4 250	1 727	2 523	5 866
		Indemnités de non-rétablissement				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 250	1 727	2 523	5 866
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions	3 104 153	820 428	2 283 726	2 385 399
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	3 135 693	870 857	2 264 835	2 429 034
		Autres immobilisations corporelles	472 732	331 807	140 924	174 030
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 712 578	2 023 092	4 689 485	4 988 464
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs	38 910	19 455	19 455	38 910
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Autres titres immobilisés	1 396		1 396	1 396
		Prêts	1 130		1 130	1 880
		Autres immobilisations financières	35 630		35 630	35 630
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	77 066	19 455	57 611	77 816
		TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**6 793 893**	**2 044 275**	**4 749 619**	**5 072 146**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements	18 239		18 239	26 121
		En cours de production				
		Produits finis				
		Marchandises				
		TOTAL STOCKS ET ENCOURS	18 239	0	18 239	26 121
		Avances, acomptes versés sur commandes et apports				
	CREANCES (2)	Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	293 636	9 875	283 761	211 719
		Créances clients et comptes rattachés	39 038		39 038	37 095
		Autres créances	68 049		68 049	149 195
		Capital souscrit et appelé, non versé	50 085		50 085	45 247
		TOTAL CREANCES	450 807	9 875	440 932	443 256
	AUTRES	Valeurs mobilières de placement	4 926		4 926	74 207
		Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	269 389		269 389	74 208
		Charges constatées d'avance	43 155		43 155	52 287
		TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**786 517**	**9 875**	**776 642**	**670 079**
COMPTES DE REGULARISATION		Frais d'émission d'emprunts (V)			**0**	
		Primes de remboursement des emprunts (VI)			**0**	
		Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VI)			**0**	
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)	**7 611 999**	**2 054 150**	**5 557 849**	**5 808 257**
(1) Dont à moins d'un an :						
(2) Dont à moins d'un an :			18776			23 226

BUREAU LORRAINE
217 rue du Ruisseau
57155 MARLY

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union :ᵖ ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOS

		du 01/06/2023 au 31/05/2024	du 01/06/2022 au 31/05/2023
CAPITAUX PROPRES	Capital social	742 612	750 818
	Droits d'entrée		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	8 450	8 450
	Réserve indisponible provenant des subventions	1 624 668	1 622 168
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	83 138	83 138
	Réserve indisponible provenant des dévolutions		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales		
	Report pour ristourne éventuelle		
	Report à nouveau débiteur	-351 852	-159 369
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	3 211	- 192 483
	Subvention d'investissement à étaler	663 245	679 207
	Provisions réglementées		
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**2 773 473**	**2 791 928**
Autres fonds propres	Montant des emissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)	**0**	**0**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	0	26 880
	Provisions pour charges		
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	**0**	**26 880**
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 041 235	2 213 767
	Emprunts et dettes financières diverses (3)	200 150	200 150
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	17 318	12 855
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 999	371 495
	Dettes fiscales et sociales	246 619	191 181
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Compte régul.	Produits constatés d'avance(1)	24 055	
	TOTAL DES DETTES (III)	**2 784 376**	**2 989 448**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif **(IV)**		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	**5 557 849**	**5 808 257**
(1)	Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 947 241	2 091 598
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	837 135	897 850
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0	46 457
(3)	Dont emprunts participatifs		



COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative ou Union :	COOPERATIVE D'ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VO		
		du 01/06/2023 au 31/05/2024	du 01/06/2022 au 31/05/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises	10 054	10 532
	Production vendue et cédée		
	Fourniture de services	2 779 032	2 399 184
	Produits des activités annexes	128 591	114 374
	Montant net du chiffre d'affaires	2 917 677	2 524 090
	Dont à l'exportation		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions	0	9 987
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 333	
	Transferts de charges	91 121	95 344
	Autres produits	122	72
	Total des produits d'exploitation (I)	3 012 253	2 629 493
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises		
	Variation de stock de marchandises		
	Apports et achats de matières premières	76 366	67 590
	Variation de stock de matières premières	7 882	-7 860
	Autres achats et charges externes (1)	1 505 474	1 323 538
	Impôts, taxes et versements assimilés	54 548	81 952
	Salaires	751 481	690 212
	Charges sociales	263 504	257 794
DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immoblisations : dotations aux amortissements	301 806	310 993
	- sur immoblisations : dotations aux dépréciations		
	- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 346	9 533
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	5 043	9 348
	Total des charges d'exploitation (II)	2 969 452	2 743 099
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**42 801**	**-113 606**
Opérations en commun	Excédent transféré (III)		
	Perte transférée (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles		
	Produits financiers de participation (2)		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	3 019	371
	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers (V)	3 019	371
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	19 455	
	Intérêts et charges assimilées (3)	53 816	47 100
	Différence négative de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (VI)	73 271	47 100
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		**-70 251**	**-46 728**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV +V - VI)		**-27 450**	**-160 335**

FIDUCIAIRE CODEST agréée pour la révision comptes - BUREAU LORRAINE 217 rue du Ruisseau 57155 MARLY

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01) - suite

Désignation de la coopérative ou union : COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES

			du 01/06/2023 au 31/05/2024	du 01/06/2022 au 31/05/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		12 901	87
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		23 961	47 706
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges		26 880	
	Total des produits exceptionnels	(VII)	63 743	47 794
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		22 616	42 432
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		10 466	10 630
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			26 880
	Total des charges exceptionnelles	(VIII)	33 082	79 942
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			**30 661**	**-32 148**
Participation des salariés aux résultats		(IX)		
Impôts sur les bénéfices		(X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			**3 079 015**	**2 677 658**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			**3 075 804**	**2 870 141**
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)			**3 211**	**-192 483**
Renvois	(1)	- dont redevance de crédit-bail mobilier		
		- dont redevance de crédit-bail immobilier		
	(2)	Dont produits concernant les entités liées		
	(3)	Dont intérêts concernant les entités liées		

FIDUCIAIRE VICOOP EST agréée pour la révision légale
BUREAU LORRAINE
217 rue du Ruisseau
57155 MARLY

Comptes annuels

Période du 01/06/2023 au 31/05/2024

Annexe

BUREAU LORRAINE
217 rue du Ruisseau
57155 MARLY

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2024, dont le total est de 5 557 849 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 211 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2023 au 31/05/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2024 ont établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 et de ses textes modificatifs relatifs à la réécriture du PCG, notamment 2015-06, 2016-07, et 2018-01 et suivant les normes et méthodes du Plan Comptalbe défini par le réglèment ANC 2021-01.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
* Constructions : 15 à 50 ans
* Installations techniques : 3 à 20 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 25 ans
* Matériel de transport : 2 à 9 ans
* Matériel de bureau : 3 à 15 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

BUREAU LORRAINE
217 rue du Ruisseau
57185 MARLY

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

BUREAU LORRAINE
217 rue du Ruisseau
57155 MARLY

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La coopérative a entamé des discutions avec ses partenaires bancaires, dans la cadre d'une médiation "Banque de France", afin d'optimiser la gestion de la trésorerie court terme.

Il ressort de cette médiation un accord avec les banques sur :

- le gel en capital du remboursement des échéances d'emprunts de 6 mois
- l'obtention d'un prêt de 50 K€ de trésorerie avec remboursements différés co-financé par le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole
- l'obtention d'un prêt de 50 K€ de trésorerie avec remboursements différés financé par France Active

Le déblocage de ces prêts, pour un montant total de 100 K€ est intervenu post clôture.

FIDUCOOP EST agréée pour la révision légale
BUREAU LORRAINE
217 rue du Ruisseau
57155 MARLY

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 350		3 100	4 250
Immobilisations incorporelles	**7 350**		**3 100**	**4 250**
- Constructions sur sol d'autrui	3 104 153			3 104 153
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 135 719	8 307	8 334	3 135 693
- Installations générales, agencements aménagements divers	390 624			390 624
- Matériel de transport	51 116			51 116
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 900	1 642	2 550	30 992
Immobilisations corporelles	**6 713 512**	**9 949**	**10 884**	**6 712 578**
- Autres participations	38 910			38 910
- Autres titres immobilisés	1 396			1 396
- Prêts et autres immobilisations financières	37 510	1 000	1 750	36 760
Immobilisations financières	**77 816**	**1 000**	**1 750**	**77 066**
ACTIF IMMOBILISE	**6 798 678**	**10 949**	**15 734**	**6 793 893**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 949	1 000	10 949
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**9 949**	**1 000**	**10 949**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	3 100	10 884	1 750	15 734
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**3 100**	**10 884**	**1 750**	**15 734**

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Les immeubles édifiés par la coopérative font l'objet de deux baux à construction avec la Chambre d'Agriculture des Vosges :

- l'un, signé le 03 juin 2005 pour une durée de 50 ans,
- l'autre, signé le 28 septembre 2020 pour une durée de 34 ans et 5 mois .

Immobilisations financières

La coopérative ADEQUAT possède une participation dans un autre organisme coopératif à savoir :

- la société coopérative agricole CUMA LA FORGERONNE, pour un montant brut de la participation s'élevant à 38 910 €.

La coopérative ADEQUAT a procédé sur l'exercice à une provision pour dépréciation des titres à hauteur de 50 % de la participation soit 19 455 €.

La valeur nette de la participation s'élevant ainsi à 19 455 €.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 484	3 344	3 100	1 727
Immobilisations incorporelles	**1 484**	**3 344**	**3 100**	**1 727**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	718 754	101 674		820 428
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	706 685	167 366	3 193	870 857
- Installations générales, agencements aménagements divers	241 099	22 856		263 956
- Matériel de transport	45 210	4 850		50 060
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 300	7 041	2 550	17 792
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 725 048**	**303 787**	**5 743**	**2 023 092**
ACTIF IMMOBILISE	**1 726 532**	**307 131**	**8 843**	**2 024 820**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	18 239	26 121		7 882
Total I	18 239	26 121		7 882
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 530 723 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 130		1 130
Autres	35 630		35 630
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	57 814	39 038	18 776
Autres	342 908	342 908	
Capital souscrit - appelé, non versé	50 085	50 085	
Charges constatées d'avance	43 155	43 155	
Total	**530 723**	**475 187**	**55 536**
Prêts accordés en cours d'exercice	1 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 750		

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	7 447
Divers - produits à recevoir	18 373
Total	**25 820**

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 9 875 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Dépréciations créances / Adhérents douteuses	9 875
TOTAL	**9 875**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 742 612,50 euros décomposé en 49 508 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	**50 055**	**15,00**
Titres émis pendant l'exercice	**445**	**15,00**
Titres remboursés pendant l'exercice	**992**	**15,00**
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	**49 508**	**15,00**

I) Capital souscrit appelé versé :

Capital au 31/05/2023 : 750 817,50 €

Souscription nouveaux adhérents : + 6 675 €

Régularisations : + 0 €

Remboursements parts sociales : - 14 880 €

Capital souscrit appelé versé au 31/05/2024 : 742 612,50 €

II)
Le capital total s'élève au 31/05/2024 à 742 612,50 € divisé en 49 507,50 parts de 15 €.
Il était composé de 50 054,50 parts au 31/05/2023 et s'élevait à 750 817,50 €

III) Décomposition du capital social :

Le capital est exclusivement constitué de PSA (parts sociales d'activité), décomposé ainsi :

Montant total : 742 612,50 €
Montant versé : 660 938,98 €
Montant non versé : 81 673,52 €

IV)
Le montant du capital le plus élevé depuis la création de la coopérative est de 750 817,50 € (capital au 31/05/2023)

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/11/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-159 369
Résultat de l'exercice précédent	-192 483
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-351 852**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-351 852
Total des affectations	**-351 852**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/05/2024
Capital	750 818		6 675	14 880	742 612
Réserve légale	8 450				8 450
Réserves réglementées	1 705 306		2 500		1 707 806
Report à Nouveau	-159 369			192 483	-351 852
Résultat de l'exercice	-192 483	192 483	3 211	-192 483	3 211
Subvention d'investissement	679 207		2 500	18 461	663 245
Total Capitaux Propres	**2 791 928**	**192 483**	**14 886**	**33 341**	**2 773 473**

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	26 880		26 880		
Total	**26 880**		**26 880**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			26 880		

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 784 376 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 041 235	294 144	950 360	796 731
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 999	254 999		
Dettes fiscales et sociales	246 619	246 619		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	217 468	17 318	200 150	
Produits constatés d'avance	24 055	24 055		
Total	**2 784 376**	**837 135**	**1 150 510**	**796 731**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	164 406			
(**) Dont envers les associés	217 468			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - factures non parvenu	46 263
Interets courus s/ emprunts	2 813
Dettes provisionnées pour congés à	65 864
Personnel - autres charges à payer	22 015
Charges sociales sur congés à payer	24 961
Charges sociales - charges à payer	7 705
Etat - autres charges à payer	18 400
Total	**188 021**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	43 155		
Total	**43 155**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	24 055		
Total	**24 055**		

Complément - Etat des créances et dettes

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	À 1 an au plus	Plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
- Créances rattachées à des participations			
- Prêts (1)	1 130		1 130
- Autres immobilisations financières	35 630		35 630
De l'actif circulant			
- Clients et comptes rattachés	57 814	57 814	
- Autres créances clients			
- Personnel et charges sociales			
- Associés coopérateurs	274 860	256 083	18 776
- Groupes et associés	50 085	50 085	
- Débiteurs divers	68 049	68 049	
Charges constatées d'avance	43 155	43 155	
TOTAUX	**530 723**	**482 179**	**55 536**

ETAT DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- À 1 an maximum à l'origine				
- À plus d'un an à l'origine	2 041 235	294 144	950 360	796 731
- Autres Emprunts et dettes financières	200 150		200 150	
- Fournisseurs et comptes rattachés	254 999	254 999		
- Dettes fiscales et sociales	246 619	246 619		
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
- Associés coopérateurs	17 318	17 318		
- Groupes et associés				
- Autres dettes				
- Produits constatés d'avance	24 055	24 055		
TOTAUX	**2 784 376**	**837 135**	**1 150 510**	**796 731**

Emprunts et dettes financières

- Emprunts réalisés au cours de l'exercice : 40 000€
- Emprunts remboursés au cours de l'exercice : 164 406 €

Complément - Capitaux propres

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social

Variation du capital social

	Nombre	Montant
Parts début d'exercice	55 054,50	750 817,50
Souscriptions parts sociales	445	6 675
Réajustements capital social		
Affectation résultat en parts sociales d'épargne (PSE)		
Remboursements parts sociales	- 992	- 14 880
Annulations de parts sociales		
Parts sociales fin d'exercice	49 507,50	742 612,50

Décomposition du capital social

	Montant total	**Montant versé**	**Montant non versé**
Parts sociales d'activité - PSA	742 612,50	660 938,98	81 673,52
Parts sociales d'épargne - PSE			
Parts sociales à avantages particuliers - PSAP			
Dont : **Parts sociales des associés non coopérateurs**	82 612,50	82 602,50	10,00

Montant du capital le plus élevé depuis la création de la coopérative : 750 817,50 €

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/05/2024
C.A. réalisé avec des Adhérents	2 599 015
C.A. réalisé avec des Tiers Non Adhérents	227 588
C.A. Hors objet	91 074
TOTAL	**2 917 677**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/05/2024	31/05/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 019	371
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**3 019**	**371**
Dotations financières aux amortissements et provisions	19 455	
Intérêts et charges assimilées	53 816	47 100
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**73 271**	**47 100**
Résultat financier	**-70 251**	**-46 728**

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79100000 - Transfert de charges d'exploitation	43 650	
79124000 - Transf.charges de personnel	47 471	
Transfert de charges d'exploitation	**91 121**	
Total	**91 121**	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	**1 628**	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	**20 988**	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	**10 466**	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		**12 901**
Produits des cessions d'éléments d'actif		**5 500**
Subventions d'investissement virées au résultat		**18 461**
Provisions pour risques et charges		**26 880**
TOTAL	**33 082**	**63 743**

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 23,05 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	**1**	
Agents de maîtrise et techniciens	**6**	
Employés	**2**	
Ouvriers	**15**	
Total	**23**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	**31 273**
Engagements de crédit-bail immobilier	
Par le biais d'hypothèque des immeubles	1 163 201
Par le biais de nantissement du matériel	221 995
Autres engagements donnés	**1 385 196**
Total	**1 416 469**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Contre Garantie BPI	363 781
Autres engagements reçus	**363 781**
Total	**363 781**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 19 091 euros

Complément - Autres informations

AUTRES INFORMATIONS

ACTIVITÉ TIERS NON ASSOCIÉS

Les coopératives ou les unions sont exonérées d'IS dans les relations avec les AC.
La coopérative travaille avec des TNA dans les proportions autorisées par les textes.
Le résultat des opérations avec les tiers non associés est de – 443,49 €.

INDEMNITES ADMINISTRATEURS

Les indemnités allouées aux membres du Conseil d'Administration ont été comptabilisées pour un montant de 5 000,00 € brut

FNR Révicoop
Fédération Nationale de Révision
Partenaires de votre réussite coopérative

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ADEQUAT VOSGES

Exercice clos 31 mai 2024

Document certifié conforme à l'original
Le président Jérôme MATHIEU



LORRAINE ZAC Belle Fontaine 217 rue du ruisseau 57155 Marly 03.87.36.99.00 lorraine@fnr.coop
Siège social : 149 rue de Bercy 75012 Paris • 01 84 75 08 35 • paris@fnr.coop
Bureaux : Alsace • Bourgogne • Corse • Franche-Comté • Lorraine • Paris • Sud
www.fnr.coop
Fédération Nationale de Révision des Coopératives Agricoles • Syndicat professionnel RMS N° 20040113 Paris • Siren : 480 362 987

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS RÈGLEMENTÉES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2024

ADEQUAT VOSGES

Société Coopérative Agricole
Zone Industrielle n° 4 – 88700 RAMBERVILLERS
Agrément n° 88-295 – RCS EPINAL 444 467 609

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Coopérative, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles, ainsi que les modifications justifiant de l'intérêt pour la société, des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R.225-30 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- ***Avance en compte courant au profit de votre coopérative***

Par convention en date du 2 juin 2008, la FDSEA a consenti à la coopérative ADEQUAT une avance en compte-courant d'un montant de 50 000 € remboursable en 5 fois à la date d'anniversaire du versement initial, après 5 années de différé.
Le premier versement devait intervenir en 2013.
Un avenant a été signé en date du 13 janvier 2015 pour différer la première échéance à 2021.
Le solde dû au 31 mai 2024 est toujours de 50 000 €.

- ***Bail à construction entre la Chambre d'Agriculture des Vosges et la coopérative ADEQUAT***

Par acte du 3 juin 2005, un bail à construction a été conclu entre la Chambre d'Agriculture des Vosges et la coopérative ADEQUAT pour un terrain sis à Rambervillers.

Ce bail est conclu pour 50 années et devrait se terminer le 18 février 2055.

Le loyer comptabilisé par votre coopérative au titre de 2023/2024 est de..... 1 901,21 €.

Fait à Coin-lès-Cuvry, le 7 novembre 2024
Pour **FNR RÉVICOOP**
Muriel ROCÈS
Commissaire aux Comptes Inscrit



COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES

Zone Industrielle N°4

88700 RAMBERVILLERS

Comptes annuels

Période du 01/06/2023 au 31/05/2024

Document Certifié conforme à l'original

Le président Jerome MATHIEU

Exco Nexiom
Audit - Expertise Comptable - Conseil

36, rue Louis Meyer - - 88190 GOLBEY

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de la région Lorraine
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Nancy

Tél. 03-29-81-43-00 *Fax. 03-29-81-43-01* *Web. www.excogec..fr*

Sommaire

1. Comptes annuels **1**
- Bilan actif 2
- Bilan passif 3
- Bilan détaillé 4
- Compte de résultat 8
- Compte de résultat (suite) 9
- Compte de résultat détaillé 10

2. Annexe **14**
- Règles et méthodes comptables 15
- Faits caractéristiques 17
- Notes sur le bilan 18
- Complément - Etat des créances et dettes 27
- Complément - Capitaux propres 28
- Notes sur le compte de résultat 29
- Autres informations 31
- Complément - Autres informations 33

3. Dossier de gestion **35**
- Soldes intermédiaires 36
- Dossier de gestion 37

4. Liasse fiscale **39**

Comptes annuels

Période du 01/06/2023 au 31/05/2024

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/05/2024	Net 31/05/2023
Capital souscrit non appelé	31 589		31 589	66 032
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 250	1 727	2 523	5 866
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 104 153	820 428	2 283 726	2 385 399
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 135 693	870 857	2 264 835	2 429 034
Autres immobilisations corporelles	472 732	331 807	140 924	174 030
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	38 910	19 455	19 455	38 910
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 396		1 396	1 396
Prêts	1 130		1 130	1 880
Autres immobilisations financières	35 630		35 630	35 630
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 793 893	2 044 275	4 749 619	5 072 146
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	18 239		18 239	26 121
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	57 814	9 875	47 939	50 459
Autres créances	342 908		342 908	347 550
Capital souscrit et appelé, non versé	50 085		50 085	45 247
Divers				
Valeurs mobilières de placement	4 926		4 926	74 207
Disponibilités	269 389		269 389	74 208
Charges constatées d'avance (3)	43 155		43 155	52 287
TOTAL ACTIF CIRCULANT	786 517	9 875	776 642	670 079
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**7 611 999**	**2 054 150**	**5 557 849**	**5 808 257**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			18 776	23 226

Bilan passif

	31/05/2024	31/05/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	742 612	750 818
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 450	8 450
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 707 806	1 705 306
Autres réserves		
Report à nouveau	-351 852	-159 369
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 211	-192 483
Subventions d'investissement	663 245	679 207
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 773 473	2 791 928
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		26 880
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		26 880
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 041 235	2 213 767
Emprunts et dettes financières diverses (3)	217 468	213 005
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 999	371 495
Dettes fiscales et sociales	246 619	191 181
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	24 055	
TOTAL DETTES	2 784 376	2 989 448
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 557 849	5 808 257
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 947 241	2 091 598
(1) Dont à moins d'un an (a)	837 135	897 850
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		46 457
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/05/24	Net au 31/05/23
ACTIF				
10900000 - Actionnaires : capital souscrit	31 588,77		31 588,77	66 031,65
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	**31 588,77**		**31 588,77**	**66 031,65**
Immobilisations incorporelles				
20510000 - Logiciels	4 250,00		4 250,00	7 350,00
28051000 - Amort.logiciels		1 727,33	-1 727,33	-1 483,55
Concessions, brevets et droits assimilés	**4 250,00**	**1 727,33**	**2 522,67**	**5 866,45**
Immobilisations corporelles				
21410000 - Constructions sur sol d'autrui	986 988,03		986 988,03	986 988,03
21415000 - Constructions - Extension	389 386,64		389 386,64	389 386,64
21416000 - Constructions - Extension 2	1 727 778,47		1 727 778,47	1 727 778,47
28141000 - Amortissements construction		571 736,43	-571 736,43	-541 511,19
28141500 - Amort. constructions extensio		88 152,19	-88 152,19	-76 905,76
28141600 - Amort. constructions extensio		160 538,94	-160 538,94	-100 336,84
Constructions	**3 104 153,14**	**820 427,56**	**2 283 725,58**	**2 385 399,35**
21540000 - Materiel et outillage	3 130 892,63		3 130 892,63	3 130 919,18
21570000 - Agenct.aménagt.mat. & outil. i	4 800,00		4 800,00	4 800,00
28154000 - Amort.materiel outillage		866 057,48	-866 057,48	-702 064,77
28157000 - Amortissement Agenc.		4 800,00	-4 800,00	-4 620,00
Installations techniques, matériel et outillag	**3 135 692,63**	**870 857,48**	**2 264 835,15**	**2 429 034,41**
21810000 - installationsgales, agenct, am	291 258,78		291 258,78	291 258,78
21815000 - Agencements immobiliers - E	99 365,08		99 365,08	99 365,08
21820000 - Matériel de transport	51 116,19		51 116,19	51 116,19
21830000 - Matériel de bureau	19 424,50		19 424,50	21 974,50
21831000 - Matériel informatique	11 567,23		11 567,23	9 925,23
28181000 - Amortissements installations		210 875,17	-210 875,17	-194 773,45
28181500 - Amort. agencts immobiliers ex		53 080,50	-53 080,50	-46 325,83
28182000 - Amortis. matériel de transport		50 060,13	-50 060,13	-45 210,28
28183000 - Amortissements matériel de		8 982,48	-8 982,48	-6 464,05
28183100 - Amort. Matériel Informatique		8 809,15	-8 809,15	-6 836,13
Autres immobilisations corporelles	**472 731,78**	**331 807,43**	**140 924,35**	**174 030,04**
Immobilisations financières				
26110000 - Titres de participation CUMA	38 910,00		38 910,00	38 910,00
29610000 - Dépréciations titres participat.		19 455,00	-19 455,00	
Participations et créances rattachées	**38 910,00**	**19 455,00**	**19 455,00**	**38 910,00**
27100000 - Titres immobilisés (droit de pr	195,50		195,50	195,50
27120000 - Titre NEF	1 200,00		1 200,00	1 200,00
Autres titres immobilisés	**1 395,50**		**1 395,50**	**1 395,50**
27435000 - Prêt Fetoiu George	250,00		250,00	
27438000 - Prêt Lehr Didier				1 000,00
27439000 - Prêt Poirot Benjamin	880,00		880,00	880,00
Prêts	**1 130,00**		**1 130,00**	**1 880,00**
27500000 - Dépôts et cautionnements	35 630,42		35 630,42	35 630,42
Autres immobilisations financières	**35 630,42**		**35 630,42**	**35 630,42**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**6 793 893,47**	**2 044 274,80**	**4 749 618,67**	**5 072 146,17**
Stocks				
32100000 - Stocks matières consommabl	18 238,83		18 238,83	26 121,27
Matières premières et autres approv.	**18 238,83**		**18 238,83**	**26 121,27**
Créances				
41110000 - Clients	39 037,75		39 037,75	37 094,82
41610000 - Clients douteux ou litigieux	18 776,71		18 776,71	23 226,04
49100000 - Dépréciations comptes clients		9 875,11	-9 875,11	-9 861,96
Clients et comptes rattachés	**57 814,46**	**9 875,11**	**47 939,35**	**50 458,90**

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/05/24	Net au 31/05/23
40980000 - Fournisseurs - RRR à obtenir				12 387,06
Fournisseurs débiteurs				**12 387,06**
43870000 - Charges sociales - produits à	7 447,02		7 447,02	5 003,03
Personnel	**7 447,02**		**7 447,02**	**5 003,03**
44562000 - TVA déductible sur immobilis	1 125,80		1 125,80	3 606,96
44566000 - TVA déductible sur autres bie	34 249,05		34 249,05	4 567,26
44567000 - Crédit de TVA à reporter	1 505,00		1 505,00	3 354,00
44583100 - Dmd Rbst TVA				55 000,00
44586000 - TVA sur factures non parvenu	5 348,51		5 348,51	6 276,08
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	**42 228,36**		**42 228,36**	**72 804,30**
45300000 - Clients - Adhérents	274 859,63		274 859,63	198 355,34
45620000 - Ass:capital non verse	50 084,74		50 084,74	45 247,00
46870000 - Divers - produits à recevoir	18 373,20		18 373,20	59 000,00
Autres créances	**343 317,57**		**343 317,57**	**302 602,34**
Divers				
50870000 - Valeurs mob. placement	4 925,75		4 925,75	74 206,50
Valeurs mobilières de placement	**4 925,75**		**4 925,75**	**74 206,50**
51220000 - La NEF	2 641,33		2 641,33	
51230000 - CIC	3 033,86		3 033,86	1 566,93
51240000 - Crédit coopératif	11 890,63		11 890,63	
51260000 - Crédit Mutuel	139 428,73		139 428,73	33 443,57
51261000 - Crédit Mutuel 2	23,75		23,75	
51270000 - Crédit Agricole	112 280,39		112 280,39	39 106,81
53000000 - Caisse	90,51		90,51	90,51
Disponibilités	**269 389,20**		**269 389,20**	**74 207,82**
48600000 - Charges constatées d'avance	43 155,47		43 155,47	52 287,49
Charges constatées d'avance	**43 155,47**		**43 155,47**	**52 287,49**
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**786 516,66**	**9 875,11**	**776 641,55**	**670 078,71**
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**7 611 998,90**	**2 054 149,91**	**5 557 848,99**	**5 808 256,53**

Bilan détaillé

	Net au 31/05/24	Net au 31/05/23
PASSIF		
10110000 - Capital souscrit-non appelé	31 588,77	66 031,65
10120000 - Capital souscrit-appelé non versé	50 084,74	45 247,00
10130000 - Capital souscrit-appelé, versé	660 938,98	639 538,85
Capital social ou individuel	**742 612,49**	**750 817,50**
10610000 - Réserve légale	8 449,72	8 449,72
Réserve légale	**8 449,72**	**8 449,72**
10621000 - Réserve indisponible tna	83 138,22	83 138,22
10622000 - Réserves indisp./subventions	1 624 667,57	1 622 167,57
Réserves réglementées	**1 707 805,79**	**1 705 305,79**
11900000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-325 287,60	-154 020,41
11910000 - Report à nouveau tiers non associés	-26 563,93	-5 348,11
Report à nouveau	**-351 851,53**	**-159 368,52**
Résultat de l'exercice	**3 210,63**	**-192 483,01**
13100000 - Subventions d'équipement	765 216,89	762 716,89
13900000 - Subventions inscrites au compte de	-83 797,68	-67 764,61
13910000 - Sub. d'équipement inscrites au C/R	-18 173,78	-15 745,52
Subventions d'investissement	**663 245,43**	**679 206,76**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 773 472,53**	**2 791 928,24**
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
15180000 - Autres provisions pour risques		26 880,00
Provisions pour risques		**26 880,00**
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**26 880,00**
16411000 - Emprunt 125295C - SARL	62 998,70	75 461,13
16412000 - Prêt credit coop 091989C	19 417,82	23 851,34
16421500 - Emprunt CIC 05 230K¬	138 895,00	144 267,01
16423100 - Prêt Crédit Mutuel 885K		57 426,59
16423500 - Emprunt Crédit coop. 230K¬	148 209,04	155 599,05
16423600 - Pret NEF 300K	232 895,66	247 046,44
16424000 - Pret Credit Mut 06730 208127 03	221 995,13	237 908,89
16425000 - Pret Crédit Mutuel 06730 208127 02	505 056,18	524 435,19
16427000 - Pret Credit agricole 225k N°3241	257 473,73	267 044,06
16428000 - Emprunt Credit coop 300k 138203C	252 462,23	262 434,69
16430000 - Emprunt PGE 150k 10278 06730 000208	150 000,00	150 000,00
16431000 - Prêt Crédit Mutuel 20812707	33 602,49	
16432000 - Prêt Crédit Mutuel 20812708	15 416,77	17 353,98
16884200 - Interets courus s/ emprunts	2 812,67	4 481,27
Emprunts	2 041 235,42	2 167 309,64
51220000 - La NEF		0,35
51240000 - Crédit coopératif		46 456,86
Découverts et concours bancaires		46 457,21
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	**2 041 235,42**	**2 213 766,85**
45522000 - Avance credit agricole	150 000,00	150 000,00
45523000 - Avance alotis	150,00	150,00
45525000 - Avance fdsea	50 000,00	50 000,00
45640000 - Ass:trop percu /capital	709,70	709,70
45670000 - Associes cap. a rembourser	16 608,16	12 145,66
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	**217 467,86**	**213 005,36**
40110000 - Fournisseurs	208 735,97	320 414,93
40810000 - Fournisseurs - factures non parvenu	46 263,29	51 080,07
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**254 999,26**	**371 495,00**
42110000 - Personnel - rémunérations dues	48 807,71	1 224,34
42700000 - Personnel - oppositions	2,05	208,62

Bilan détaillé

	Net au 31/05/24	Net au 31/05/23
42820000 - Dettes provisionnées pour congés à	65 864,21	53 924,54
42860000 - Personnel - autres charges à payer	22 015,00	18 808,00
Personnel	136 688,97	74 165,50
43100000 - Sécurité sociale	28 148,90	49 065,66
43110000 - Echéancier MSA	14 589,48	33 040,65
43702000 - SMI - Société Mutualiste Interprofe	1 776,33	2 983,89
43708000 - Contribution paritarisme	574,50	769,54
43740000 - Prévoyance	1 593,03	1 687,13
43820000 - Charges sociales sur congés à payer	24 961,32	19 799,99
43860000 - Charges sociales - charges à payer	7 705,00	6 842,00
Organismes sociaux	79 348,56	114 188,86
44551000 - TVA à décaisser	2 273,00	2 295,00
44571200 - Tva collectee 5.5%	56,95	
44571500 - TVA collectée 20 %	6 576,00	
44580000 - Régularisation de TVA		389,00
44587000 - TVA sur factures à établir	3 062,20	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	11 968,15	2 684,00
44210000 - Prélèvements à la source	213,24	142,72
44860000 - Etat - autres charges à payer	18 400,00	
Autres dettes fiscales et sociales	18 613,24	142,72
Dettes fiscales et sociales	**246 618,92**	**191 181,08**
48700000 - Produits constatés d'avance	24 055,00	
Produits constatés d'avance	**24 055,00**	
TOTAL DETTES	**2 784 376,46**	**2 989 448,29**
TOTAL PASSIF	**5 557 848,99**	**5 808 256,53**

Compte de résultat

	31/05/2024	31/05/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	10 054	10 532
Production vendue (biens)	91 124	124 553
Production vendue (services)	2 816 499	2 389 005
Chiffre d'affaires net	**2 917 677**	**2 524 090**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		9 987
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	94 454	95 344
Autres produits	122	72
Total I	**3 012 253**	**2 629 493**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	76 366	67 590
Variations de stock	7 882	-7 860
Autres achats et charges externes (a)	1 505 474	1 323 538
Impôts, taxes et versements assimilés	54 548	81 952
Salaires et traitements	751 481	690 212
Charges sociales	263 504	257 794
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	301 806	310 993
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 346	9 533
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5 043	9 348
Total II	**2 969 452**	**2 743 099**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**42 801**	**-113 606**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 019	371
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**3 019**	**371**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	19 455	
Intérêts et charges assimilées (4)	53 816	47 100
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**73 271**	**47 100**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-70 251**	**-46 728**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-27 450**	**-160 335**

Compte de résultat (suite)

	31/05/2024	31/05/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	**12 901**	**87**
Sur opérations en capital	**23 961**	**47 706**
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	**26 880**	
Total produits exceptionnels (VII)	**63 743**	**47 794**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	**22 616**	**42 432**
Sur opérations en capital	**10 466**	**10 630**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		**26 880**
Total charges exceptionnelles (VIII)	**33 082**	**79 942**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**30 661**	**-32 148**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**3 079 015**	**2 677 658**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**3 075 804**	**2 870 141**
BENEFICE OU PERTE	**3 211**	**-192 483**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	7 636	2 110
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Compte de résultat détaillé

	du 01/06/23 au 31/05/24 12 mois	du 01/06/22 au 31/05/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
70700000 - Ventes de marchandises	8 085,23	5 019,85	3 065,38	61,07
70700010 - Ventes de marchandises Soci	-634,39	1 507,61	-2 142,00	-142,08
70720010 - Ventes Carton Sociétaires	1 051,65	2 101,27	-1 049,62	-49,95
70730000 - Ventes Sacs	50,00	402,00	-352,00	-87,56
70730010 - Ventes Sacs Sociétaires	1 501,40	1 501,27	0,13	0,01
Ventes de marchandises	**10 053,89**	**10 532,00**	**-478,11**	**-4,54**
70300000 - Ventes de produits résiduels	77 906,44	124 541,82	-46 635,38	-37,45
70300010 - Ventes de produits résiduels	50,00	11,00	39,00	354,55
70300100 - Suif / suif os gélatine	9 602,00		9 602,00	
70300200 - Chutes de découpe hors cons	3 565,74		3 565,74	
70601000 - Abattage	136 303,44	156 020,99	-19 717,55	-12,64
70601010 - Abattage sociétaire	845 524,31	721 486,68	124 037,63	17,19
70602000 - Découpe	6 182,36	7 596,32	-1 413,96	-18,61
70602010 - Découpe Sociétaires	148 767,55	119 738,10	29 029,45	24,24
70602100 - Decoupe tr	24 365,40	34 597,81	-10 232,41	-29,58
70602110 - Découpe tr Sociétaires	933 157,18	724 608,45	208 548,73	28,78
70603000 - Conditionnement	1 854,82	1 862,26	-7,44	-0,40
70603010 - Conditionnement sociétaires	206 188,97	150 831,59	55 357,38	36,70
70604010 - Prest. Charcuterie Sociétaires	55 763,19	93 961,22	-38 198,03	-40,65
70604100 - Ramassage	10 325,11	7 981,91	2 343,20	29,36
70604110 - Ramassage Sociétaires	89 854,40	71 689,36	18 165,04	25,34
70604200 - Livraison	15 179,73	11 061,16	4 118,57	37,23
70604210 - Livraison Sociétaires	107 195,40	85 880,24	21 315,16	24,82
70605000 - Nettoyage materiel	1 313,52	1 795,08	-481,56	-26,83
70605010 - Nettoyage matériel Sociétaire	10 199,36	9 012,48	1 186,88	13,17
70606000 - Maturation	1 827,44	2 714,94	-887,50	-32,69
70606010 - Maturation Sociétaires	31 473,87	26 355,14	5 118,73	19,42
70607000 - Surgélation	43,75	6,94	36,81	530,40
70607010 - Surgélation Sociétaires	3 070,65	2 332,86	737,79	31,63
70610000 - Forfait analyse sociétaire	873,60	620,72	252,88	40,74
70610010 - Forfait analyse sociétaire	66 087,84	52 027,92	14 059,92	27,02
70850000 - Cotis fond élevage	1 722,70	1 085,04	637,66	58,77
70850010 - Cotis fond élevage Sociétaire	7 725,58	3 941,65	3 783,93	96,00
70851000 - Cotis inaporc	63,94	222,09	-158,15	-71,21
70851010 - Cotis inaporc Sociétaires	899,38	920,98	-21,60	-2,35
70851100 - Aliporc	43,97	152,71	-108,74	-71,21
70851110 - Aliporc Sociétaires	618,08	633,05	-14,97	-2,36
70851200 - Spe	67,92	235,97	-168,05	-71,22
70851210 - Spe Sociétaires	955,41	978,31	-22,90	-2,34
70851300 - Contrib sanitaire	7,98	27,76	-19,78	-71,25
70851310 - Contrib sanitaire Sociétaires	112,10	114,75	-2,65	-2,31
70852000 - Cotis.interbev	15 845,09	16 216,63	-371,54	-2,29
70852010 - Cotis Interbev Sociétaires	71 885,63	61 357,67	10 527,96	17,16
70853000 - Cotis.normabev	376,54	410,41	-33,87	-8,25
70853010 - Cotis normabev Sociétaires	2 006,67	1 747,45	259,22	14,83
70854000 - Redev. sanitaire abattage	2 974,59	3 992,95	-1 018,36	-25,50
70854010 - Redev sanitaire abattage Soci	19 253,46	17 742,93	1 510,53	8,51
70855000 - Redev. sanitaire decoupe	455,14	594,83	-139,69	-23,48
70855010 - Redev. sanitaire découpe Soc	2 829,01	2 559,88	269,13	10,51
70860010 - Location remorque Sociétaire	747,84	561,28	186,56	33,24

Compte de résultat détaillé

	du 01/06/23 au 31/05/24 12 mois	du 01/06/22 au 31/05/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
70880000 - Autres produits activités anne		877,50	-877,50	-100,00
70960000 - Remises accordées	-374,34	-155,00	-219,34	141,51
70960010 - Remises accordées sociétaire	-7 269,46	-7 396,08	126,62	-1,71
Production vendue	**2 907 623,30**	**2 513 557,75**	**394 065,55**	**15,68**
74000000 - Subventions d'exploitation		9 987,32	-9 987,32	-100,00
Subventions d'exploitation		**9 987,32**	**-9 987,32**	**-100,00**
75800000 - Produits divers gestion coura	121,96	71,78	50,18	69,91
78174000 - Reprises sur provisions dépré	3 333,34		3 333,34	
79100000 - Transfert de charges d'exploit	43 650,00	67 420,71	-23 770,71	-35,26
79124000 - Transf.charges de personnel	47 470,80	27 923,49	19 547,31	70,00
Autres produits	**94 576,10**	**95 415,98**	**-839,88**	**-0,88**
Total	**3 012 253,29**	**2 629 493,05**	**382 760,24**	**14,56**
CONSOMMATION M/SES & MAT				
60260000 - Achats emballages	76 366,33	67 590,04	8 776,29	12,98
Achats de m.p & aut.approv.	**76 366,33**	**67 590,04**	**8 776,29**	**12,98**
60320000 - Variat. stocks autres approvist	7 882,44	-7 860,27	15 742,71	-200,28
Variation de stock (m.p.)	**7 882,44**	**-7 860,27**	**15 742,71**	**-200,28**
60400000 - Achats d'études et prestations	9 293,36	3 441,78	5 851,58	170,02
60410000 - Analyses labo/ test ESB	72 620,43	56 276,68	16 343,75	29,04
60420000 - Désossage	211 128,08	166 884,00	44 244,08	26,51
60430000 - Découpe		9 013,70	-9 013,70	-100,00
60460000 - Charcuterie (sicavim)	61 349,09	101 219,49	-39 870,40	-39,39
Etudes et prestations	**354 390,96**	**336 835,65**	**17 555,31**	**5,21**
60604000 - Equarissage	105 073,40	53 366,67	51 706,73	96,89
60611000 - Fournitures électricité	262 374,41	193 636,26	68 738,15	35,50
60612000 - Fournitures eau	51 093,75	41 965,85	9 127,90	21,75
60613000 - Fournitures gaz	14 771,50	12 756,63	2 014,87	15,79
60614000 - Fournitures carburant	38 938,46	44 823,21	-5 884,75	-13,13
60616000 - Fournitures Azote	27 941,61	30 834,28	-2 892,67	-9,38
60617000 - Fournitures argon	452,80	424,10	28,70	6,77
60626000 - Emballages	20 051,98	58 097,65	-38 045,67	-65,49
60630000 - Achats de petit équipement	9 527,39	9 075,90	451,49	4,97
60630100 - Fournitures Abattoir	65 065,02	82 251,21	-17 186,19	-20,89
60630200 - Fournitures maintenance	15 444,11	23 105,38	-7 661,27	-33,16
60640000 - Achats fournitures administrat	4 941,16	5 185,97	-244,81	-4,72
Achats non stockés	**615 675,59**	**555 523,11**	**60 152,48**	**10,83**
61100000 - Sous-traitance générale	7 098,00	5 398,58	1 699,42	31,48
Sous traitance générale	**7 098,00**	**5 398,58**	**1 699,42**	**31,48**
61220000 - Redevances crédit-bail mobili	7 635,84	2 110,32	5 525,52	261,83
Crédit bail	**7 635,84**	**2 110,32**	**5 525,52**	**261,83**
61310000 - Locations télésurveillance	230,85	357,80	-126,95	-35,48
61320000 - Locations immobilières	1 901,21	1 652,54	248,67	15,05
61321000 - Locations logiciels	432,00	420,00	12,00	2,86
61350000 - Locations mobilières	20 758,60	28 455,92	-7 697,32	-27,05
61352000 - Locations de matériel de trans	5 095,85	10 710,08	-5 614,23	-52,42
Locations et charges locatives	**28 418,51**	**41 596,34**	**-13 177,83**	**-31,68**
61530000 - Entretien immobilier	8 797,30	16 335,86	-7 538,56	-46,15
61531000 - Entretien des vêtements	17 968,30	15 894,28	2 074,02	13,05
61551000 - Entretien matériel technique	13 480,36	26 524,38	-13 044,02	-49,18
61552000 - Entretien du matériel de trans	19 949,12	15 370,61	4 578,51	29,79
61554000 - Contrôles externes	1 230,17	2 478,38	-1 248,21	-50,36

Compte de résultat détaillé

	du 01/06/23 au 31/05/24 12 mois	du 01/06/22 au 31/05/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
61560000 - Maintenance	10 969,05	12 870,78	-1 901,73	-14,78
Entretiens et réparations	**72 394,30**	**89 474,29**	**-17 079,99**	**-19,09**
61600000 - Primes d'assurance	12 686,60	5 222,01	7 464,59	142,94
61610000 - Assurance multirisques	16 870,10	21 449,82	-4 579,72	-21,35
Primes d'assurance	**29 556,70**	**26 671,83**	**2 884,87**	**10,82**
61880000 - Frais formations	26 775,77	3 331,00	23 444,77	703,84
Documentations	**26 775,77**	**3 331,00**	**23 444,77**	**703,84**
62110000 - Personnel intérimaire	78 804,91	19 518,74	59 286,17	303,74
Personnel extérieur à l'entreprise	**78 804,91**	**19 518,74**	**59 286,17**	**303,74**
62220000 - Commissions et courtages su	50,00	51,50	-1,50	-2,91
62260000 - Honoraires	40 847,03	49 839,68	-8 992,65	-18,04
62261000 - Honoraires techniques	13 021,00	9 197,92	3 823,08	41,56
62270000 - Frais d'actes et contentieux	45,15	1 018,07	-972,92	-95,57
62280000 - Rémun. & Honoraires divers	27 570,34	16 008,20	11 562,14	72,23
Rémunération d'intermédiaires et honoraire	**81 533,52**	**76 115,37**	**5 418,15**	**7,12**
62300000 - Publicité		2 620,44	-2 620,44	-100,00
62310000 - Annonces et insertions	391,53	515,21	-123,68	-24,01
62340000 - Cadeaux à la clientèle		194,67	-194,67	-100,00
Publicité et relations publiques	**391,53**	**3 330,32**	**-2 938,79**	**-88,24**
62410000 - Transports sur achats	28 114,96	20 309,29	7 805,67	38,43
62420000 - Transports sur ventes	32 501,00	17 769,22	14 731,78	82,91
Transports	**60 615,96**	**38 078,51**	**22 537,45**	**59,19**
62510000 - Voyages et déplacements	1 499,99		1 499,99	
62512000 - Restaurant	3 753,62	4 282,64	-529,02	-12,35
62530000 - Forfait kilométriques	5 659,28	10 660,85	-5 001,57	-46,92
62570000 - Réceptions		1 208,56	-1 208,56	-100,00
Déplacements, missions et réceptions	**10 912,89**	**16 152,05**	**-5 239,16**	**-32,44**
62600000 - Frais postaux	7 182,70	5 213,93	1 968,77	37,76
62610000 - Telephone	1 844,37	1 990,94	-146,57	-7,36
Frais postaux et télécommunications	**9 027,07**	**7 204,87**	**1 822,20**	**25,29**
62720000 - Services bancaires	9 633,77	9 688,69	-54,92	-0,57
62721000 - Frais s/emprunt	3 472,00	1 754,00	1 718,00	97,95
Services bancaires et assimilés	**13 105,77**	**11 442,69**	**1 663,08**	**14,53**
62810000 - Cotisation CGA	5 278,50	3 093,86	2 184,64	70,61
62820000 - Cotisations interbev	98 630,52	82 253,17	16 377,35	19,91
62830000 - Cotisations aliporc	2 629,36	2 999,68	-370,32	-12,35
62850000 - Cotisations normabev	2 562,26	2 205,67	356,59	16,17
62880000 - Traitements des déchets	36,15	202,40	-166,25	-82,14
Divers achats et charges externes	**109 136,79**	**90 754,78**	**18 382,01**	**20,25**
Total autres achats et charge externes	**1 505 474,11**	**1 323 538,45**	**181 935,66**	**13,75**
CHARGES				
63120000 - Taxe d'apprentissage	4 664,62	4 499,21	165,41	3,68
63330000 - Formation continue (organism	5 126,62	7 063,75	-1 937,13	-27,42
63511000 - Contribut° économique territ	18 581,00	12 294,00	6 287,00	51,14
63512000 - Taxes foncières	993,00	30 360,00	-29 367,00	-96,73
63514000 - Taxes sur les véhicules sociét		1 275,00	-1 275,00	-100,00
63521000 - Redevances sanitaires	25 183,00	24 547,00	636,00	2,59
63540000 - Vignettes automobiles		769,77	-769,77	-100,00
63580000 - Autres droits		1 142,88	-1 142,88	-100,00
Impôts, taxes et vers. assim.	**54 548,24**	**81 951,61**	**-27 403,37**	**-33,44**
64100000 - Remuneration du personnel	694 697,53	684 446,37	10 251,16	1,50

Compte de résultat détaillé

	du 01/06/23 au 31/05/24 12 mois	du 01/06/22 au 31/05/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64120000 - Congés payés	11 939,67	5 309,81	6 629,86	124,86
64130000 - Primes et gratifications		456,07	-456,07	-100,00
64140000 - Indemnités et avantages diver	44 844,04		44 844,04	
Salaires et Traitements	**751 481,24**	**690 212,25**	**61 268,99**	**8,88**
64501000 - Cotisations msa	235 601,90	237 533,55	-1 931,65	-0,81
64504000 - Cotisation prevoyance	11 063,35	11 328,70	-265,35	-2,34
64550000 - Prov. Ch. Soc / PFA	863,00	73,00	790,00	NS
64560000 - Var.charges s/conges	5 161,33	548,45	4 612,88	841,08
64580000 - Cotisations aux autres organi	414,65	408,05	6,60	1,62
64750000 - Médecine du travail et pharm		-36,00	36,00	-100,00
64800000 - Autres charges de personnel	10 400,00	7 938,60	2 461,40	31,01
Charges sociales	**263 504,23**	**257 794,35**	**5 709,88**	**2,21**
68110000 - Dotation amortissements	300 518,93	309 581,98	-9 063,05	-2,93
68112000 - Dotations aux amortissement	1 287,45	1 410,72	-123,27	-8,74
68174000 - Dotations aux provisions dépr	3 346,49	9 532,84	-6 186,35	-64,90
Amortissements et provisions	**305 152,87**	**320 525,54**	**-15 372,67**	**-4,80**
65300000 - Jetons de présence	5 000,00	9 292,50	-4 292,50	-46,19
65800000 - Charges diverses gestion cou	42,56	55,01	-12,45	-22,63
Autres charges	**5 042,56**	**9 347,51**	**-4 304,95**	**-46,05**
Total	**1 379 729,14**	**1 359 831,26**	**19 897,88**	**1,46**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**42 801,27**	**-113 606,43**	**156 407,70**	**-137,68**
76800000 - Autres produits financiers	3 019,04	371,46	2 647,58	712,75
Produits financiers	**3 019,04**	**371,46**	**2 647,58**	**712,75**
66110000 - Interets emprunts et dettes	46 434,09	44 540,63	1 893,46	4,25
66112000 - Garantie BPI France	2 270,35	2 264,15	6,20	0,27
66160000 - Intérêts bancaires	287,00	295,01	-8,01	-2,72
66181000 - ntérêts des dettes commercial	4 824,09		4 824,09	
68664000 - Dot. prov. dépréc. T.I.A.P	19 455,00		19 455,00	
Charges financières	**73 270,53**	**47 099,79**	**26 170,74**	**55,56**
Résultat financier	**-70 251,49**	**-46 728,33**	**-23 523,16**	**50,34**
RESULTAT COURANT	**-27 450,22**	**-160 334,76**	**132 884,54**	**-82,88**
77180000 - Autres produits except. de ge	12 901,18	87,13	12 814,05	NS
77500000 - Produits cessions éléments d'	5 500,00		5 500,00	
77700000 - Quote-part des subventions vi	18 461,33	47 706,48	-29 245,15	-61,30
78750000 - Repris.s/prov.risques charges	26 880,00		26 880,00	
Produits exceptionnels	**63 742,51**	**47 793,61**	**15 948,90**	**33,37**
67120000 - Pénalités et amendes	1 627,66		1 627,66	
67180000 - Autres charges except. de ge	20 988,43	42 432,04	-21 443,61	-50,54
67500000 - Valeurs comptable des éléme	10 465,57	10 629,82	-164,25	-1,55
68750000 - Dot. prov. risques et charges		26 880,00	-26 880,00	-100,00
Charges exceptionnelles	**33 081,66**	**79 941,86**	**-46 860,20**	**-58,62**
Résultat exceptionnel	**30 660,85**	**-32 148,25**	**62 809,10**	**-195,37**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**3 210,63**	**-192 483,01**	**195 693,64**	**-101,67**

Comptes annuels

Période du 01/06/2023 au 31/05/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2024, dont le total est de 5 557 849 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 211 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2023 au 31/05/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2024 ont établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 et de ses textes modificatifs relatifs à la réécriture du PCG, notamment 2015-06, 2016-07, et 2018-01 et suivant les normes et méthodes du Plan Comptalbe défini par le réglèment ANC 2021-01.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
* Constructions : 15 à 50 ans
* Installations techniques : 3 à 20 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 25 ans
* Matériel de transport : 2 à 9 ans
* Matériel de bureau : 3 à 15 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La coopérative a entamé des discutions avec ses partenaires bancaires, dans la cadre d'une médiation "Banque de France", afin d'optimiser la gestion de la trésorerie court terme.

Il ressort de cette médiation un accord avec les banques sur :

- le gel en capital du remboursement des échéances d'emprunts de 6 mois
- l'obtention d'un prêt de 50 K€ de trésorerie avec remboursements différés co-financé par le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole
- l'obtention d'un prêt de 50 K€ de trésorerie avec remboursements différés financé par France Active

Le déblocage de ces prêts, pour un montant total de 100 K€ est intervenu post clôture.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 350		3 100	4 250
Immobilisations incorporelles	**7 350**		**3 100**	**4 250**
- Constructions sur sol d'autrui	3 104 153			3 104 153
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 135 719	8 307	8 334	3 135 693
- Installations générales, agencements aménagements divers	390 624			390 624
- Matériel de transport	51 116			51 116
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 900	1 642	2 550	30 992
Immobilisations corporelles	**6 713 512**	**9 949**	**10 884**	**6 712 578**
- Autres participations	38 910			38 910
- Autres titres immobilisés	1 396			1 396
- Prêts et autres immobilisations financières	37 510	1 000	1 750	36 760
Immobilisations financières	**77 816**	**1 000**	**1 750**	**77 066**
ACTIF IMMOBILISE	**6 798 678**	**10 949**	**15 734**	**6 793 893**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 949	1 000	10 949
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**9 949**	**1 000**	**10 949**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	3 100	10 884	1 750	15 734
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**3 100**	**10 884**	**1 750**	**15 734**

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Les immeubles édifiés par la coopérative font l'objet de deux baux à construction avec la Chambre d'Agriculture des Vosges :

- l'un, signé le 03 juin 2005 pour une durée de 50 ans,
- l'autre, signé le 28 septembre 2020 pour une durée de 34 ans et 5 mois .

Immobilisations financières

La coopérative ADEQUAT possède une participation dans un autre organisme coopératif à savoir :

- la société coopérative agricole CUMA LA FORGERONNE, pour un montant brut de la participation s'élevant à 38 910 €.

La coopérative ADEQUAT a procédé sur l'exercice à une provision pour dépréciation des titres à hauteur de 50 % de la participation soit 19 455 €.

La valeur nette de la participation s'élevant ainsi à 19 455 €.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 484	3 344	3 100	1 727
Immobilisations incorporelles	**1 484**	**3 344**	**3 100**	**1 727**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	718 754	101 674		820 428
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	706 685	167 366	3 193	870 857
- Installations générales, agencements aménagements divers	241 099	22 856		263 956
- Matériel de transport	45 210	4 850		50 060
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 300	7 041	2 550	17 792
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 725 048**	**303 787**	**5 743**	**2 023 092**
ACTIF IMMOBILISE	**1 726 532**	**307 131**	**8 843**	**2 024 820**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	18 239	26 121		7 882
Total I	18 239	26 121		7 882
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 530 723 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 130		1 130
Autres	35 630		35 630
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	57 814	39 038	18 776
Autres	342 908	342 908	
Capital souscrit - appelé, non versé	50 085	50 085	
Charges constatées d'avance	43 155	43 155	
Total	**530 723**	**475 187**	**55 536**
Prêts accordés en cours d'exercice	1 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 750		

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	7 447
Divers - produits à recevoir	18 373
Total	**25 820**

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 9 875 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Dépréciations créances / Adhérents douteuses	9 875
TOTAL	**9 875**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 742 612,50 euros décomposé en 49 508 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	**50 055**	**15,00**
Titres émis pendant l'exercice	**445**	**15,00**
Titres remboursés pendant l'exercice	**992**	**15,00**
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	**49 508**	**15,00**

I) Capital souscrit appelé versé :

Capital au 31/05/2023 : 750 817,50 €

Souscription nouveaux adhérents : + 6 675 €

Régularisations : + 0 €

Remboursements parts sociales : - 14 880 €

Capital souscrit appelé versé au 31/05/2024 : 742 612,50 €

II)
Le capital total s'élève au 31/05/2024 à 742 612,50 € divisé en 49 507,50 parts de 15 €.
Il était composé de 50 054,50 parts au 31/05/2023 et s'élevait à 750 817,50 €

III) Décomposition du capital social :

Le capital est exclusivement constitué de PSA (parts sociales d'activité), décomposé ainsi :

Montant total : 742 612,50 €
Montant versé : 660 938,98 €
Montant non versé : 81 673,52 €

IV)
Le montant du capital le plus élevé depuis la création de la coopérative est de 750 817,50 € (capital au 31/05/2023)

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/11/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-159 369
Résultat de l'exercice précédent	-192 483
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-351 852**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-351 852
Total des affectations	**-351 852**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/05/2024
Capital	750 818		6 675	14 880	742 612
Réserve légale	8 450				8 450
Réserves réglementées	1 705 306		2 500		1 707 806
Report à Nouveau	-159 369			192 483	-351 852
Résultat de l'exercice	-192 483	192 483	3 211	-192 483	3 211
Subvention d'investissement	679 207		2 500	18 461	663 245
Total Capitaux Propres	**2 791 928**	**192 483**	**14 886**	**33 341**	**2 773 473**

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	26 880		26 880		
Total	**26 880**		**26 880**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			26 880		

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 784 376 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 041 235	294 144	950 360	796 731
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 999	254 999		
Dettes fiscales et sociales	246 619	246 619		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	217 468	17 318	200 150	
Produits constatés d'avance	24 055	24 055		
Total	**2 784 376**	**837 135**	**1 150 510**	**796 731**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	164 406			
(**) Dont envers les associés	217 468			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - factures non parvenu	46 263
Interets courus s/ emprunts	2 813
Dettes provisionnées pour congés à	65 864
Personnel - autres charges à payer	22 015
Charges sociales sur congés à payer	24 961
Charges sociales - charges à payer	7 705
Etat - autres charges à payer	18 400
Total	**188 021**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	43 155		
Total	**43 155**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	24 055		
Total	**24 055**		

Complément - Etat des créances et dettes

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	À 1 an au plus	Plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
- Créances rattachées à des participations			
- Prêts (1)	1 130		1 130
- Autres immobilisations financières	35 630		35 630
De l'actif circulant			
- Clients et comptes rattachés	57 814	57 814	
- Autres créances clients			
- Personnel et charges sociales			
- Associés coopérateurs	274 860	256 083	18 776
- Groupes et associés	50 085	50 085	
- Débiteurs divers	68 049	68 049	
Charges constatées d'avance	43 155	43 155	
TOTAUX	**530 723**	**482 179**	**55 536**

ETAT DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- À 1 an maximum à l'origine				
- À plus d'un an à l'origine	2 041 235	294 144	950 360	796 731
- Autres Emprunts et dettes financières	200 150		200 150	
- Fournisseurs et comptes rattachés	254 999	254 999		
- Dettes fiscales et sociales	246 619	246 619		
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
- Associés coopérateurs	17 318	17 318		
- Groupes et associés				
- Autres dettes				
- Produits constatés d'avance	24 055	24 055		
TOTAUX	**2 784 376**	**837 135**	**1 150 510**	**796 731**

Emprunts et dettes financières

- Emprunts réalisés au cours de l'exercice : 40 000€
- Emprunts remboursés au cours de l'exercice : 164 406 €

Complément - Capitaux propres

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social

Variation du capital social

	Nombre	Montant
Parts début d'exercice	55 054,50	750 817,50
Souscriptions parts sociales	445	6 675
Réajustements capital social		
Affectation résultat en parts sociales d'épargne (PSE)		
Remboursements parts sociales	- 992	- 14 880
Annulations de parts sociales		
Parts sociales fin d'exercice	49 507,50	742 612,50

Décomposition du capital social

	Montant total	**Montant versé**	**Montant non versé**
Parts sociales d'activité - PSA	742 612,50	660 938,98	81 673,52
Parts sociales d'épargne - PSE			
Parts sociales à avantages particuliers - PSAP			
Dont : **Parts sociales des associés non coopérateurs**	82 612,50	82 602,50	10,00

Montant du capital le plus élevé depuis la création de la coopérative : 750 817,50 €

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/05/2024
C.A. réalisé avec des Adhérents	**2 599 015**
C.A. réalisé avec des Tiers Non Adhérents	**227 588**
C.A. Hors objet	**91 074**
TOTAL	**2 917 677**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 6 000 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/05/2024	31/05/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	**3 019**	**371**
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**3 019**	**371**
Dotations financières aux amortissements et provisions	**19 455**	
Intérêts et charges assimilées	**53 816**	**47 100**
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**73 271**	**47 100**
Résultat financier	**-70 251**	**-46 728**

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79100000 - Transfert de charges d'exploitation	43 650	
79124000 - Transf.charges de personnel	47 471	
Transfert de charges d'exploitation	**91 121**	
Total	**91 121**	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	**1 628**	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	**20 988**	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	**10 466**	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		**12 901**
Produits des cessions d'éléments d'actif		**5 500**
Subventions d'investissement virées au résultat		**18 461**
Provisions pour risques et charges		**26 880**
TOTAL	**33 082**	**63 743**

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 23,05 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	**1**	
Agents de maîtrise et techniciens	**6**	
Employés	**2**	
Ouvriers	**15**	
Total	**23**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	**31 273**
Engagements de crédit-bail immobilier	
Par le biais d'hypothèque des immeubles	1 163 201
Par le biais de nantissement du matériel	221 995
Autres engagements donnés	**1 385 196**
Total	**1 416 469**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Contre Garantie BPI	363 781
Autres engagements reçus	**363 781**
Total	**363 781**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 19 091 euros

Complément - Autres informations

AUTRES INFORMATIONS

ACTIVITÉ TIERS NON ASSOCIÉS

Les coopératives ou les unions sont exonérées d'IS dans les relations avec les AC.
La coopérative travaille avec des TNA dans les proportions autorisées par les textes.
Le résultat des opérations avec les tiers non associés est de – 443,49 €.

INDEMNITES ADMINISTRATEURS

Les indemnités allouées aux membres du Conseil d'Administration ont été comptabilisées pour un montant de 5 000,00 € brut

Comptes annuels

Période du 01/06/2023 au 31/05/2024

Dossier de gestion

Soldes intermédiaires

	du 01/06/23 au 31/05/24 12 mois	%	du 01/06/22 au 31/05/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	10 053,89	100,00	10 532,00	100,00	-478,11	-4,54
MARGE COMMERCIALE	**10 053,89**	**100,00**	**10 532,00**	**100,00**	**-478,11**	**-4,54**
Production vendue	2 907 623,30	99,66	2 513 557,75	99,58	394 065,55	15,68
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	**2 907 623,30**	**99,66**	**2 513 557,75**	**99,58**	**394 065,55**	**15,68**
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	**2 917 677,19**	**100,00**	**2 524 089,75**	**100,00**	**393 587,44**	**15,59**
Achats de matières premières et approv.	76 366,33	2,62	67 590,04	2,68	8 776,29	12,98
Variation de stocks	7 882,44	0,27	-7 860,27	-0,31	15 742,71	-200,28
Sous-traitance directe	354 390,96	12,15	336 835,65	13,34	17 555,31	5,21
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	**2 468 983,57**	**84,62**	**2 116 992,33**	**83,87**	**351 991,24**	**16,63**
MARGE BRUTE GLOBALE	**2 479 037,46**	**84,97**	**2 127 524,33**	**84,29**	**351 513,13**	**16,52**
Autres achats et charges externes	1 151 083,15	39,45	986 702,80	39,09	164 380,35	16,66
VALEUR AJOUTEE	**1 327 954,31**	**45,51**	**1 140 821,53**	**45,20**	**187 132,78**	**16,40**
Subventions d'exploitation			9 987,32	0,40	-9 987,32	-100,00
Impôts, taxes et verst assimilés	54 548,24	1,87	81 951,61	3,25	-27 403,37	-33,44
Charges de personnel	1 014 985,47	34,79	948 006,60	37,56	66 978,87	7,07
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**258 420,60**	**8,86**	**120 850,64**	**4,79**	**137 569,96**	**113,83**
Reprises s/ charges et Transferts	94 454,14	3,24	95 344,20	3,78	-890,06	-0,93
Autres produits	121,96		71,78		50,18	69,91
Dot. amortissements et provisions	305 152,87	10,46	320 525,54	12,70	-15 372,67	-4,80
Autres charges	5 042,56	0,17	9 347,51	0,37	-4 304,95	-46,05
RESULTAT D'EXPLOITATION	**42 801,27**	**1,47**	**-113 606,43**	**-4,50**	**156 407,70**	**-137,68**
Produits financiers	3 019,04	0,10	371,46	0,01	2 647,58	712,75
Charges financières	73 270,53	2,51	47 099,79	1,87	26 170,74	55,56
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**-27 450,22**	**-0,94**	**-160 334,76**	**-6,35**	**132 884,54**	**-82,88**
Produits exceptionnels	63 742,51	2,18	47 793,61	1,89	15 948,90	33,37
Charges exceptionnelles	33 081,66	1,13	79 941,86	3,17	-46 860,20	-58,62
Résultat exceptionnel	**30 660,85**	**1,05**	**-32 148,25**	**-1,27**	**62 809,10**	**-195,37**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**3 210,63**	**0,11**	**-192 483,01**	**-7,63**	**195 693,64**	**-101,67**

Dossier de gestion

Capacité d'autofinancement (retraité)

	31/05/2024	31/05/2023
Résultat net	**3 211**	**-192 483**
+ Dotations aux amortissements	301 806	310 993
+ Dotations aux provisions		26 880
+ Dotations pour dépréciation des actifs	22 801	9 533
- Reprises sur charges calculées	30 213	
- Subventions d'investissement inscrites au C/R	18 461	47 706
- Prix de cession d'immobilisations (775)	5 500	
+ VNC des immobilisations cédées (675)	10 466	10 630
= Capacité d'autofinancement	**284 109**	**117 846**

.	31/05/2024	31/05/2023
Excédent Brut d'Exploitation	**266 056**	**122 961**
+ Transfert de charges	91 121	95 344
+ Autres produits d'exploitation	122	72
- Autres charges d'exploitation	5 043	9 348
+ Produits financiers	3 019	371
- Charges financières	61 451	49 210
+ Produits exceptionnels	12 901	87
- Charges exceptionnelles	22 616	42 432
= Capacité d'autofinancement	**284 109**	**117 846**

Dossier de gestion

Tableau de financement (retraité)

.	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice (retraitée)	284 109	
- Réduction des fonds propres		5 705
Autofinancement disponible	**284 109**	**5 705**
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	7 250	
Apports en fonds propres et en comptes courants	29 605	
Nouveaux emprunts	40 000	
Subventions d'investissement	2 500	
Total des ressources	**363 464**	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants		76 880
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		10 949
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement d'emprunts		166 074
Total des emplois		**259 608**
Variation du fonds de roulement net global	**103 856**	

.	31/05/2024	31/05/2023	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Stocks et en-cours	18 239	26 121		7 882
Comptes clients, comptes rattachés	57 814	60 321		2 506
Autres créances	17 964	103 947		85 984
Comptes de régularisation	43 155	52 287		9 132
Variation des dettes				
Fournisseurs, comptes rattachés	254 999	371 495	116 496	
Dettes fiscales et sociales	246 619	191 181		55 438
Comptes de Régularisation	24 055			24 055
Dégagement net de fonds de roulement				**68 502**
Variation de la trésorerie active	274 315	148 414	125 901	
Variations de la trésorerie passive		46 457	46 457	
Variation nette de trésorerie			**172 358**	
Variation du fonds de roulement net global			**103 856**	

Comptes annuels

Période du 01/06/2023 au 31/05/2024

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

Exercice ouvert le	01/06/2023	et clos le	31/05/2024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES	Zone Industrielle N°4
SIRET 4 4 4 4 6 7 6 0 9 0 0 0 3 8	88700 RAMBERVILLERS
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**
Zone Industrielle N°4 88700 RAMBERVILLERS	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Transformation et conservation de la viande de boucherie

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 **Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux normal

Bénéfice imposable à 15 % : 0

Déficit : 0

Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 **Plus–values**

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long teme imposables à 0%

PV exonérées art. 238 *quindecies*

3 **Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A

Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 *septies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies*

Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies*

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies*

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)

Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %

Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*

Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies*

4 **Option pour le crédit d'impôt outre–mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées ECF Viseur conventionné Visa : CGA

– du prestataire :

– du comptable : SAS EXCO GEC
36 rue Louis Meyer 88190 GOLBEY *Tél :* 03-29-81-43-00

– du conseil : *Tél :*

– du CGA ou du viseur conventionné : *Tél :*

– N° d'agrément :

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case ☐

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case ☐
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258–SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2024

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle–même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)	(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci–dessus (3)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
Montant des revenus répartis (5)	**Total (a à h)**	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L. : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : Zone Industrielle N°4 88700 RAMBERVILLERS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 4 4 6 7 6 0 9 0 0 0 3 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/05/2024

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA	31 588			31 588
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 250	AG	1 727	2 522
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	3 104 153	AQ	820 427	2 283 725
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 135 692	AS	870 857	2 264 835
		Autres immobilisations corporelles	AT	472 731	AU	331 807	140 924
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	38 910	CV	19 455	19 455
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	1 395	BE		1 395
		Prêts	BF	1 130	BG		1 130
		Autres immobilisations financières*	BH	35 630	BI		35 630
		TOTAL (II)	BJ	6 793 893	BK	2 044 274	4 749 618
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	18 238	BM		18 238
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	57 814	BY	9 875	47 939
		Autres créances (3)	BZ	342 908	CA		342 908
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	50 084	CC		50 084
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	4 925	CE		4 925
		Disponibilités	CF	269 389	CG		269 389
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	43 155	CI		43 155
		TOTAL (III)	CJ	786 516	CK	9 875	776 641
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 611 998	1A	2 054 149	5 557 848

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR 18 776

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** **DGFiP N° 2051 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 660 938)	DA	742 612
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	8 449
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	1 707 805
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(351 851)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 210
	Subventions d'investissement	DJ	663 245
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 773 472
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 041 235
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	217 467
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	254 999
	Dettes fiscales et sociales	DY	246 618
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	24 055
	TOTAL (IV)	EC	2 784 376
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 557 848

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont : Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	837 135
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 053	FB		FC	10 053
	Production vendue : biens *	FD	91 124	FE		FF	91 124
	Production vendue : services *	FG	2 816 499	FH		FI	2 816 499
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 917 677	FK		FL	2 917 677
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	94 454
	Autres produits (1) (11)					FQ	121
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 012 253
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	76 366
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	7 882
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 505 474
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	54 548
	Salaires et traitements*					FY	751 481
	Charges sociales (10)					FZ	263 504
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI) HS)					GA	301 806
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 346
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	5 042
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 969 452
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	42 801
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 019
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	3 019
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	19 455
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	53 815
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	73 270
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(70 251)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(27 450)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous [X]

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature []

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.
Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES

Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 901
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	23 961
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	26 880
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	63 742
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	22 616
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	10 465
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	33 081
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	30 660
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 079 014
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 075 804
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 210

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	7 635
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	91 120
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6** ; obligatoires **A9** ; Dont cotisations facultatives Madelin **A7** ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite) N° 2053

Désignation

COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES

Détail produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 627	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 988	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	10 465	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		12 901
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 500
Subventions d'investissement virées au résultat		18 461
Provisions pour risques et charges		26 880

Cegid Group

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous [X]

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 627
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 988
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	10 465
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	33 081
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 901
Produits des cessions d'éléments d'actif	5 500
Subventions d'investissement virées au résultat	18 461
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	26 880
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	63 742

Cegid Group

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations — Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations — Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	7 350	KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM	3 104 153	KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS	3 135 719	KT	KU 8 307
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	390 623	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY	51 116	KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	31 899	LC	LD 1 642
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
	Avances et acomptes	LK		LL	LM
	TOTAL III	LN	6 713 512	LO	LP 9 949
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
	Autres participations	8U	38 910	8V	8W
	Autres titres immobilisés	1P	1 395	1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	37 510	1U	1V 1 000
	TOTAL IV	LQ	77 815	LR	LS 1 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	6 798 678	ØH	ØJ 10 949

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions — par virement de poste à poste (1)	Diminutions — par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV 3 100	LW 4 250	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME 3 104 153	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ 8 334	MK 3 135 692	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 390 623	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ 51 116	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 2 550	MT 30 991	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG 10 884	NH 6 712 577	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX	ØY 38 910	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C 1 395	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E 1 750	2F 36 760	2G
	TOTAL IV	I3		NJ 1 750	NK 77 065	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK 15 734	ØL 6 793 893	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2024
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/05/2024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

II est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 483	PF	3 343	PG	3 100	PH	1 727
TOTAL I		RK	1 483	RM	3 343	RN	3 100	RO	1 727
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	718 753	PS	101 673	PT		PU	820 427
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	706 684	QA	167 365	QB	3 193	QC	870 857
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	241 099	QE	22 856	QF		QG	263 955
	Matériel de transport	QH	45 210	QI	4 849	QJ		QK	50 060
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 300	QM	7 041	QN	2 550	QO	17 791
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	1 725 048	QV	303 787	QW	5 743	QX	2 023 092
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 726 531	ØP	307 130	ØQ	8 843	ØR	2 024 819

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés	
Amortissements sur immobilisations transférées en stocks	

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		1 483			1 483
TOTAL I		1 483			1 483
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	718 753			718 753
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		706 684			706 684
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	241 099			241 099
	Matériel de transport	45 210			45 210
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 300			13 300
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL II		1 725 048			1 725 048
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		1 726 531			1 726 531
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Cegid Group

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	26 880	5W		5X	26 880	5Y	
	TOTAL II	5Z	26 880	TV		TW	26 880	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V	19 455	9W		9X	19 455
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	9 861	6U	3 346	6V	3 333	6W	9 875
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	9 861	TY	22 801	TZ	3 333	UA	29 330
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	36 741	UB	22 801	UC	30 213	UD	29 330
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	3 346	UF	3 333		
	Dont dotations et reprises – financières			UG	19 455	UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK	26 880		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(ligne 1 à 1)

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Prov. pour risque prud'homal	26 880		26 880	

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	1 130	UR		US	1 130
	Autres immobilisations financières	UT	35 630	UV		UW	35 630
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	18 776				18 776
	Autres créances clients	UX	39 037		39 037		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	7 447		7 447		
	Etat et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques – Taxe sur la valeur ajoutée	VB	42 228		42 228		
	Etat et autres collectivités publiques – Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques – Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	324 944		324 944		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	18 373		18 373		
	Charges constatées d'avance	VS	43 155		43 155		
	TOTAUX	VT	530 723	VU	475 186	VV	55 536
RENVOIS (1) Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD	1 000				
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	1 750				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2 041 235	294 144	950 359	796 731
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	254 999	254 999		
Personnel et comptes rattachés		8C	136 688	136 688		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	79 348	79 348		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	11 968	11 968		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	18 613	18 613		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	217 467	17 317	200 150	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	24 055	24 055		
TOTAUX		VY	2 784 376	VZ 837 135	1 150 509	796 731
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	40 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	164 405			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP **N° 2058-A 2024**

Désignation de l'entreprise : COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES * Néant

Exercice N, clos le : 31/05/2024

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 3 210

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI	19 455	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		XW	21 082
Amendes et pénalités	WJ	1 627	Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote–part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8
	– imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	– Plus–values nettes à court terme	WN
	– Plus–values soumises au régime des fusions	WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ
			Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3

TOTAL I — WR : 24 293

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV
	– imposées au taux de 0 %	WH
	– imposées au taux de 19%	WP
	– imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures	WW
	– imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus–values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.		ZY
Majoration d'amortissement*		XD

Abattement sur le bénéfice et exonérations* — XF

Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	
Zone franche urbaine –TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB	

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)	XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — XG : 9 534

Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD				

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II — XH : 9 534

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice **(I moins II)**	XI	14 759
	déficit **(II moins I)**	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	14 759
RÉSULTAT FISCAL — BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
QP / Résultat Adhérent	

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
QP / Résultat Adhérent	9 534

Cegid Group

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	732 148
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	14 759
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)			K6	717 388
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	717 388

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	90 825

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
Dépréc.titres immob.	9D	19 455	9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	19 455	YO	
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Cegid Group

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP **N° 2058-C 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(159 368)
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(192 483)
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	(351 851)

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	
Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	(351 851)
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	(351 851)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS

— Engagements de crédit–bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail	J7	35 500)	YQ 31 273
— Engagements de crédit–bail immobilier				YR
— Effets portés à l'escompte et non échus				YS

DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

— Sous–traitance				YT 361 488
— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	27 755)	XQ 28 418
— Personnel extérieur à l'entreprise				YU 78 804
— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS 81 533
— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV
— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	5 278)	ST 955 228
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ 1 505 474

IMPÔTS ET TAXES

— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW 18 581
— Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	)	9Z 35 967
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX 54 548

T.V.A.

— Montant de la T.V.A. collectée	YY 193 771
— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ 211 489

DIVERS

— Montant brut des salaires *				ØB 691 490
— Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS
— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK %
— Numéro du centre de gestion agréé *	XP		— **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0
— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				RG
— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*				RH

REGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	Long terme ⑩ — 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ — 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩		**(A)**	**(B)** (ventilation par taux)			**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Group

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** **DGFiP N° 2059-C 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES — Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥= ②+③–④–⑤ ⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD

Cegid Group

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise : COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/06/2023 et clos le : 31/05/2024 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	23
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 917 677
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	2 917 677

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	121
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	82 840
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	82 961

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	1 046 432
Variation négative des stocks	OQ	7 882
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	499 353
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5 042
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 558 711

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée — TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 441 928

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	1 441 928

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE : EV [X]

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 917 677
Effectifs au sens de la CVAE	EY	23
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	

Période de référence	GY	0	1	/	0	6	/	2	0	2	3	GZ	3	1	/	0	5	/	2	0	2	4
Date de cessation												HR			/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** **DGFiP N° 2059-F 2024**

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 **(1)**

Néant X *

EXERCICE CLOS LE 31/05/2024 N° SIRET 4 4 4 4 6 7 6 0 9 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES

ADRESSE (voie) Zone Industrielle N°4

CODE POSTAL 88700 VILLE RAMBERVILLERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** | Nom de famille | Prénom(s)

Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : **N°** | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Titre **(2)** | Nom de famille | Prénom(s)

Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

18 **FILIALES ET PARTICIPATIONS** **DGFiP N° 2059-G 2024**

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 **(1)**

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/05/2024

N° SIRET 44467606900038

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES

ADRESSE (voie) Zone Industrielle N°4

CODE POSTAL 88700 VILLE RAMBERVILLERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Générale des Finances Publiques
N° 2067
(2024)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ **ou exercice**

Désignation de l'entreprise COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES du 01/06/2023

Adresse Zone Industrielle N°4 88700 RAMBERVILLERS au 31/05/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1	MADAME THIS Kimberly Directrice	1, Bourras 88210 Ban de Sapt
2	MONSIEUR LEHR Didier Chef de chaîne	51, rue de Lorraine 88000 Deyvillers
3	MONSIEUR HERONNEAU Johann Responsable de maintenance	9, rue de la Xavée 88600 Aydoilles
4	MONSIEUR BERGE Maxime AM de production	Ferme de la Rohé 54300 MARAINVILLER
5	MONSIEUR THIRIET Alexis Agent maitrise découpe	8, rue du Paquis 88600 LES POULIERES
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci–dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	44 085				44 085				44 085
2	35 550				35 550				35 550
3	39 087				39 087				39 087
4	37 293				37 293				37 293
5	36 415				36 415				36 415
6									
7									
8									
9									
10									
**	192 430				192 430				192 430

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
– de l'exercice 2024.. (total col. 9 + total col. 10) ❿	192 430	– de l'exercice 2024.. ❿	
– de l'exercice précédent ❿	199 286	– de l'exercice précédent ❿	

Nom et qualité du signataire

À RAMBERVILLERS , le 10/10/2024

Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Cegid Group

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Au titre de l'année N

COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES
444467609 IS1

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécenat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre–Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141–30 du code du travail	
Quote–part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Cegid Group

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
RÉPARTITION DU CAPITAL

LTENG219B4

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

COOP ABATTAGE DECOUPE QUALITE TRADITION VOSGES ADEQUAT VOSGES
Zone Industrielle N°4

88700 RAMBERVILLERS

Numéro SIRET du principal établissement 44446760900038

Code APE 1011Z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie	Zone Industrielle N°4
Complément	
Lieu-dit / hameau	
Code postal / Ville	88700 RAMBERVILLERS
Pays	FRANCE

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

Cegid Group

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
RÉPARTITION DU CAPITAL

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

Cegid Group